

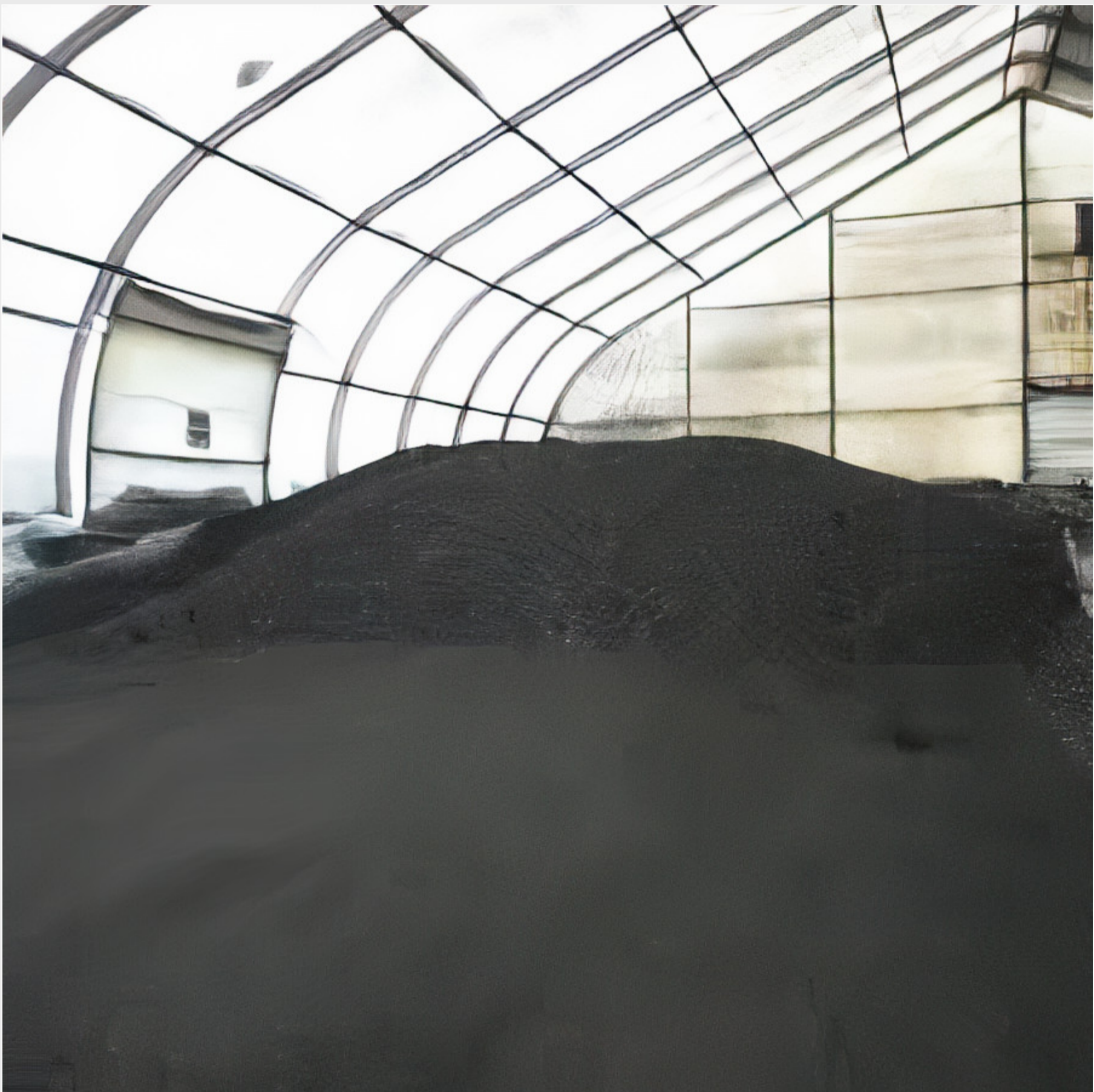


Cendres noires à Contrecœur : Canepta dans la mire du ministère de l'Environnement

Le 25 juin 2021 – Modifié à 21 h 05 min le 24 juin 2021



Par Steve Martin, Initiative de journalisme local



Un des dômes contenant de l'anthracite de l'entreprise Canepta. (Photo : Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques)

Installée à Contrecœur, l'entreprise Canepta suscite la grogne chez les citoyens depuis le début de l'année en raison de ce que les résidents décrivent comme une « cendre noire » émanant des installations de la compagnie.

Durant la période des questions adressées aux élus lors de la séance du mardi 1^{er} juin, une Contrecoeuroise a d'ailleurs évoqué ses inquiétudes qui semblent être partagées par de nombreux résidents de la région.

S'adressant directement à la mairesse Maude Allaire, cette citoyenne préoccupée par les dépôts noirâtres causés l'entreprise Canepta souhaitait connaître les derniers développements concernant les tentatives de la Ville de régler un problème environnemental et sanitaire qui perdure depuis maintenant plus de cinq mois. « Des tentatives autres que des avis de non-conformité qui, manifestement, n'ont donné aucun résultat, » a-t-elle ajouté dans sa requête écrite.

En réponse à la requête, la mairesse a précisé que quatre constats d'infraction avaient, jusqu'à ce jour, été déposés à la cour municipale. Ces derniers auraient tous, semble-t-il, été contestés par l'entreprise.

« Nous avons également entrepris des actions avec notre conseiller juridique, a spécifié l'élue lors de la séance se déroulant par visioconférence. De plus, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a institué une enquête dont nous attendons impatiemment les conclusions. »

Changement de propriétaire

L'entreprise Canepta transforme le carbone afin de l'intégrer à l'acier. Elle a quitté son terrain de 160 000 pieds carrés et ses installations du 3210, Joseph-Simard à Sorel-Tracy il y a quelques années pour s'installer sur la rue Industrielle à Contrecoeur.

Depuis le début des années 70, celle-ci se spécialise dans le traitement et le conditionnement, par broyage, tamisage et séchage de produits à haute teneur en carbone. Ceux-ci sont constitués notamment d'antracite, de coke métallurgique et de graphite, principalement utilisés dans le secteur de la métallurgie.

Au cours des dernières années, l'entreprise a changé de propriétaire et appartient aujourd'hui à BGF Ressources – Alliages et Minéraux inc.